

TRAME DES ENTRETIENS avec la cible – MPP

1^{er} entretien

- L'accueillir et présenter notre rôle :

« Bonjour, je suis heureux de te recevoir. Sais-tu que mon rôle dans l'établissement est de veiller à ce que chaque élève se sente en sécurité. Je dialogue avec les élèves mais je ne suis pas là pour punir. Je suis là pour aider les élèves à trouver eux-mêmes des solutions. J'ai appris que tu avais vécu des moments difficiles avec tes camarades ces derniers temps. Est-ce que tu veux m'en parler ? »

CIBLE QUI COOPERE

Laisser la cible parler librement de son malaise.
Lui demander qui sont les élèves qui participent aux brimades.
Lui demander où se sont déroulés les faits et la fréquence.

CIBLE MUETTE

Situation grave soit en raison des violences subies ou forme de verrouillage ⇒ Enquête
S'appuyer sur les ambassadeurs ou les témoins qui peuvent donner des informations importantes.

CIBLE VIOLENTE

Symptôme de son mal-être ou sentiment d'impuissance.
Punition ou sanction en fonction de la gravité des faits.

- Annoncer une autre rencontre en précisant date et heure de RDV.

2^{ème} entretien

Si l'élève cible reproche aux adultes de ne pas avoir posé de sanctions envers les intimidateurs, lui préciser les raisons qui motivent l'application de la MPP :

« Tu sais, bien souvent, quand on sanctionne les élèves, cela n'arrête pas les violences mais elles continuent de manière plus cachée, et il se peut même qu'ils cherchent à se venger de toi. C'est pour cette raison que je reçois chacun de façon bienveillante, de cette manière, ils ne ressentent pas le besoin de se venger et ils comprennent qu'il est préférable d'arrêter »

Expliquer la participation des élèves, présenter les suggestions et lui demander son avis :

« J'ai discuté avec certains élèves et ils ont reconnu que la situation devait être difficile pour toi. Je leur ai demandé ce qu'ils pourraient faire pour que la situation s'améliore entre vous. Certains ont proposé de ... Qu'en penses-tu ? »

« Je vais te demander d'être attentif à la façon dont tes camarades se comportent avec toi. S'ils viennent vers toi, fais attention à ne pas les repousser, c'est peut-être qu'ils ont compris qu'il fallait qu'ils changent d'attitude. Je vais les rencontrer à nouveau dans quelques jours et nous aurons l'occasion d'en reparler. »

Expliquer que l'on suivra la situation et qu'il ne doit pas hésiter à confier son ressenti et que les faits peuvent encore se produire pendant quelques temps :

« Si jamais des élèves s'en prennent encore à toi pendant quelques temps, ne t'inquiète pas et n'hésite pas à m'en parler. Il est possible qu'il faille un petit délai avant qu'ils comprennent et qu'ils arrêtent de t'embêter. »

Entretiens après la MPP

Observer les postures de la cible, ses paroles, déterminer ses craintes ou non de l'intimidateur. S'assurer que les intimidations ont cessé.

CONSEILS pour L'ENTRETIEN avec la cible – MPP

POSTURE de L'ADULTE

Créer une bonne alliance avec la cible

Être chaleureux. Lui montrer notre engagement. Être empathique. La rassurer. Savoir accueillir ses émotions. Prendre au sérieux ses craintes. Valoriser l'élève à chaque fois que c'est possible. Être congruent et authentique. Lui apporter soutien et réconfort.

Points de vigilance

- Ne pas percevoir la cible comme différentes des autres : pas de jugement de valeur.
- La prendre au sérieux.
- Ne pas lui donner de faux espoir.
- Ne pas la culpabiliser.
- Ne pas lui donner des conseils de suite.

Paroles à éviter

Ne t'inquiète pas, ils vont arrêter.
Ne te laisse pas faire.
Ne t'occupe pas d'eux, tu vau mieux qu'eux, tu es plus intelligent, plus mature.
Tu es sûr qu'ils sont aussi méchants que ça ?
Tu n'es pas un peu susceptible ?
Ils ne l'ont pas fait exprès, ne le prends pas mal.
Tu es sûr que tu ne le cherches pas un peu ?
Tu pourrais aussi faire un effort pour mieux t'intégrer.
Il faut que tu apprennes à te défendre, c'est la vie,

Si la cible vous fait part de faits graves ou évoque des pensées suicidaires : la protéger en urgence, ne pas rester seul.

Premier degré

GÉRER LES SITUATIONS GRAVES VOS INTERLOCUTEURS

IEN

Informez votre IEN et l'équipe ressource de circonscription

SERVICES
SANTÉ

Prendre conseil auprès :
- du médecin scolaire de secteur
- de l'infirmière scolaire de secteur
- du 15 (si risque suicidaire)

RASED

Prendre conseil auprès de la psyEN

Enfance
en
danger

Prendre l'avis du pôle santé-social en faveur des élèves de la DSDEN

Numéros
d'écoute

30 20
30 18